Document généré le 16 avr. 2024 23:22

Recherches sociographiques

Aménagement et changements socio-culturels aux Îles-de-la-Madeleine

Gabriel Gagnon

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055409ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055409ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Gagnon, G. (1968). Aménagement et changements socio-culturels aux Îles-de-la-Madeleine. *Recherches sociographiques*, *9*(3), 299–306. https://doi.org/10.7202/055409ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

NOTES DE RECHERCHE

AMÉNAGEMENT ET CHANGEMENTS SOCIO-CULTURELS AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE [1]

Depuis l'été 1963, des travaux de recherche et d'aménagement se sont poursuivis dans neuf comtés québécois sous l'égide du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ).[2] Ces travaux ont abouti, en juin 1966, à la présentation d'un « plan de développement du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ».

C'est alors que nous avons eu l'idée de suivre l'application éventuelle de ce plan dans un des secteurs du territoire-pilote. L'est du Québec ayant été divisé en quatre territoires pour fins de planification, nous avons choisi le plus petit d'entre eux, les Îles-de-la-Madeleine, qui, avec ses 13,213 habitants au recensement de 1966, constituait, selon nous, la meilleure unité de base pour une étude intensive de type ethnologique. Notre recherche ayant débuté à l'été 1967, ce n'est qu'un an plus tard, après la signature de l'entente générale de coopération Canada-Québec du 26 mai 1968, que nous avons pu nous attaquer au cœur de notre problème, celui du cheminement des décisions d'aménagement et de leur transformation sous l'influence du milieu socio-culturel particulier des Îles.

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine est situé presqu'au centre géométrique du golfe Saint-Laurent, entre 47°12 et 47°51 de latitude nord et 61°8 et 62°13 de longitude ouest. Bien que reliées politiquement au Québec, les Îles font partie, au point de vue géographique, des provinces maritimes. Elles sont en effet situées à 60 milles de Chéticamp (Cap-Breton), à 65 milles de la pointe nord-est de l'Île du Prince-Édouard, à 90 milles du cap Ray (Terre-Neuve), à 115 milles de la pointe est de l'Île d'Anticosti et à 135 milles de la péninsule gaspésienne.

L'archipel comprend 10 îles principales, dont 7 sont reliées entre elles par des dunes de sable: du sud au nord, Havre-Aubert, Cap-aux-Meules, Havre-aux-Maisons, Pointe-aux-Loups, Grosse-Île, Île de l'Est et Grande-Entrée. À l'exception de l'Île de l'Est, ces unités sont toutes habitées et reliées par des routes construites sur les dunes. Les trois autres îles sont l'Île

---

[1] La recherche dont cet article rend compte provisoirement a été possible grâce à des octrois du Conseil canadien des recherches urbaines et régionales et du Conseil des arts du Canada.

[2] À la fin de son travail, le BAEQ fut remplacé, en juillet 1966, par le Comité de liaison de l'est du Québec (COLEQ), qui lui-même céda la place, en 1967, à un Conseil régional de développement (CRD), auquel vint se joindre, au printemps 1968, l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ), dernier élément de la structure de planification prévue pour cette région.

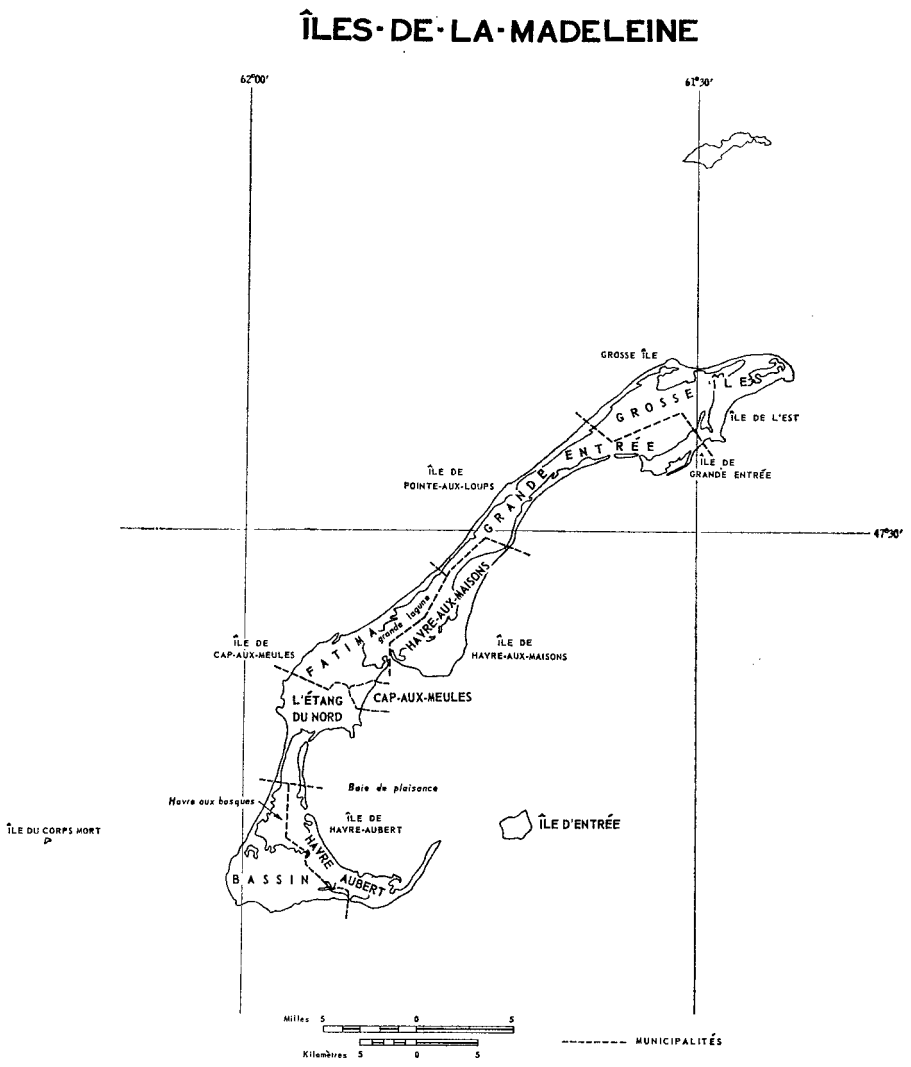

d'Entrée, l'Île Brion et le Rocher-aux-Oiseaux, dont seule la première est habitée régulièrement par une population exclusivement anglophone.[1]

Les Îles comptent actuellement neuf municipalités, sept paroisses et six commissions scolaires catholiques francophones. Comme on pourra le constater en consultant le tableau 1, la population a tendance à se concentrer dans les deux îles centrales.[2]

[1] Nous avons laissé de côté dans notre étude la population anglophone qui ne forme qu'environ 7% de la population totale des Îles et qui a très peu de contacts avec le secteur francophone. Il serait toutefois intéressant de lui consacrer une étude particulière.

[2] Pour une description exhaustive, on consultera Pierre BÉLANGER: « De la paroisse à la région: le processus de régionalisation aux Îles-de-la-Madeleine », Thèse de maîtrise, Université de Montréal, septembre 1968.

TABLEAU 1

La population des Iles-de-la-Madeleine, par municipalité.

Municipalité	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966
Bassin	1,282	1,410	1,440	1,743	1,801	1,956	2,161	2,456	1,614	1,764	1,870	1,895
Havre-Aubert									1,223	1,279	1,398	1,192
Île-d'Entrée												242
Étang-du-Nord	1,052	1,530	1,952	2,376	2,823	3,727	3,312	3,928	3,686	4,547	2,379	2,514
Fatima											2,559	2,759
Cap-aux-Meules									669	738	761	972
Havre-aux-Maisons	838	939	1,152	1,283	1,334	1,375	1,463	1,559	1,684	1,963	2,025	2,046
Grosse-Île		377	398	624	695	767	308	281	373	388	451	487
Grande-Entrée							698	716	750	877	996	1,106
Îles-de-la-Madeleine	3,172	4,316	4,942	6,026	6,663	7,127	7,942	8,940	9,999	11,556	12,479	13,213

Source: *Recensements du Canada.*

Au point de départ de notre étude, nous voulions surtout essayer de répondre aux questions suivantes:

— De quelle façon une micro-société comme celle des Îles-de-la-Madeleine a-t-elle réagi et continue-t-elle de réagir aux processus d'aménagement, d'animation et de régionalisation auxquels elle est soumise ?

— Dans quelle mesure cette société traditionnelle peut-elle composer efficacement avec les innovations proposées par la planification ?

— Dans quelle mesure son organisation sociale et ses valeurs sont-elles compatibles avec les modes d'organisation et l'idéologie d'inspiration urbaine suggérés par le plan d'aménagement ?

— De quelle manière, par quels mécanismes (assimilation, transformation, résistance, rejet, etc.) s'opère l'adaptation à la situation nouvelle ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous disposions au départ d'une bibliographie abondante,[1] dont un étudiant a tenté par la suite une recension exhaustive.[2] Malheureusement ces divers ouvrages, riches du point de vue de l'histoire et de l'économie, demeurent très superficiels et incomplets lorsqu'on aborde le domaine socio-culturel. Par ailleurs, plusieurs des recherches à caractère sociologique entreprises sous l'égide du BAEQ ont négligé d'inclure les Îles dans leur échantillonnage pour des raisons tenant à la fois à la distance de Mont-Joli et à la spécificité de ce territoire.

Le répit qui nous fut accordé à l'été 1967 par le retard dans la réalisation du plan nous permit donc d'approfondir les travaux déjà faits sur les structures régionales et les changements socio-culturels globaux.

PREMIÈRE ÉTAPE (JUIN 1967 – MAI 1968)

Durant l'été et une partie de l'automne 1967, deux étudiants séjournèrent en permanence sur le terrain.[3]

Le premier d'entre eux s'attaqua à l'analyse des multiples facteurs de transformation du champ de référence sociologique: passage de la paroisse à l'ensemble régional constitué par les Îles comme niveau principal de définition de soi pour l'ensemble de la population.[4]

Après une première période de découpage du territoire qui devait aboutir aux neuf municipalités, aux sept paroisses, aux six commissions scolaires et aux huit coopératives de pêche actuelles, un mouvement inverse

---

[1] Mentionnons particulièrement:
BAEQ, *Esquisse du plan : les Îles-de-la-Madeleine*, vol. 9 (2 tomes), 1965.
BAEQ, *Plan de développement*, cahier 10, chapitre 8, « Le plan des Îles-de-la-Madeleine », 1966.
N. FALAISE, *Les Îles-de-la-Madeleine*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Montréal, 1964.
P. HUBERT, *Les Îles-de-la-Madeleine et les Madelinots*, Rimouski, 1926.
R. RUMILLY, *Les Îles-de-la-Madeleine*, Montréal, Chantecler, 1951.
R. SANSCHAGRIN, *Les Îles-de-la-Madeleine*, Ministère des richesses naturelles, Québec, 1964.

[2] P. BÉLANGER, *op. cit.*, appendice B.

[3] Je remercie Jean Samson, Pierre Bélanger et Gérard Daigle, alors étudiants au département d'anthropologie de l'université de Montréal, qui ont participé à l'élaboration théorique de cette étape du projet et à sa réalisation sur le terrain.

[4] Cf. Pierre BÉLANGER, *op. cit.*

semble en effet s'être amorcé, depuis une dizaine d'années surtout. C'est ce mouvement de régionalisation que nous avons essayé de reconstituer au niveau des coopératives, des commissions scolaires, des chambres de commerce, etc.

Le mouvement culmina temporairement dans les nouvelles structures mises en place à la suite des travaux du BAEQ, en particulier le Conseil de développement du territoire des Îles-de-la-Madeleine (CDTIM) fondé en 1967 pour donner son avis sur la réalisation du plan, en collaboration avec les trois autres comités territoriaux qui forment avec lui le Conseil régional de développement de l'est du Québec (CRD).

Le CDTIM regroupe au niveau de l'ensemble des Îles des délégués territoriaux, représentant les municipalités, et des délégués sectoriels, représentant les principaux secteurs de l'économie: ainsi, à son exécutif siègent sept représentants des municipalités, trois des syndicats, trois du patronat et un du secteur coopératif. Ce conseil est devenu l'organisme le plus important des Îles pour tout ce qui concerne l'aménagement et la planification, supplantant en cela ses rivaux potentiels, la Chambre de commerce et le Conseil de comté, particulièrement représentatif dans ce territoire où n'existe aucune municipalité à caractère urbain.

Le mouvement de régionalisation semble s'accompagner d'un affaiblissement des structures paroissiales, d'un déclin de l'influence des curés et d'une prépondérance marquée du pôle constitué par la municipalité de Cap-aux-Meules. Parmi ses principales causes, mentionnons particulièrement l'influence de personnes venues de l'extérieur et le rôle des leaders du mouvement coopératif autochtone.

Cette régionalisation semble d'ailleurs loin d'être arrivée à son terme aux Îles: nous assisterons sans doute bientôt à la disparition des commissions scolaires locales, au regroupement des municipalités en trois ou même une seule unité,[1] à la fusion des coopératives et à la concentration de l'habitat dispersé actuel, probablement dans certaines parties du centre et du sud des Îles. Nous espérons bien pouvoir suivre de près le déroulement de ces différents mouvements et leurs conséquences sur l'organisation sociale et la culture madelinienne au cours des prochaines années.

Parallèlement à ce travail sur les divers aspects de la régionalisation, nous voulions étudier les changements socio-culturels de façon plus ethnologique, au niveau d'une communauté, afin d'aller plus en profondeur dans la compréhension des choses. Partant de la municipalité comme unité de base, nous avions décidé de choisir notre communauté hors de la région centrale; exclusion faite des municipalités anglophones de Grosse-Île et d'Île d'Entrée, il nous restait Havre-Aubert, Grande-Entrée et Bassin. Notre choix s'est finalement fixé sur la dernière municipalité qui joignait à son caractère traditionnel le fait de posséder, à côté de la pêche, une agriculture assez importante, tout en maintenant une tradition de résistance plus ou moins active au travail d'animation du BAEQ.

Un second étudiant séjourna donc dans cette municipalité durant quatre mois pour y étudier de façon détaillée et systématique, par des entrevues accompagnées d'observation participante, les changements survenus au niveau de la technologie et de l'organisation économique au cours de la

[1] Le plan du BAEQ a lui-même opté pour cette dernière solution plus radicale.

période allant de 1913 à 1967 et leurs répercussions aux niveaux social, politique et culturel.[1]

Les grandes innovations technologiques semblent bien avoir été l'apparition des chalutiers, puis la venue de la télévision: combinées avec le développement du mouvement coopératif, elles paraissent avoir eu une influence décisive sur les autres niveaux de la structure sociale. L'organisation politique reste cependant dominée par des leaders de type traditionnel qui ont réussi à contrôler et à neutraliser les structures d'animation fondées par le BAEQ pour permettre l'émergence de nouveaux leaders supposés plus aptes à accepter une politique d'aménagement.[2] Nous avons donc cherché plus particulièrement à évaluer les ressources politiques et les moyens d'action de ce leadership traditionnel, au niveau local.

Ces préliminaires nous ont incité à étendre notre étude dans d'autres directions.

À notre instigation, un étudiant du département de science politique entreprit une recherche de sociologie électorale sur les Îles.[3] Nous avons décidé de nous en tenir pour le moment au niveau provincial, celui qui sans conteste suscite le plus d'intérêt au sein de la population: le comté provincial des Îles a déjà une longue histoire, alors que le comté fédéral, créé en 1949, vient d'être englobé dans celui de Bonaventure.

Le vote a été analysé par île, puis par municipalité et enfin au niveau du canton, qui, aux Îles, contrairement à ce qui se passe ailleurs, est surtout une unité de référence sociologique aux limites floues déterminées par les habitants eux-mêmes: dans leurs conversations entre eux, ils s'y réfèrent plus volontiers qu'à l'île ou à la municipalité.

Nous avons pu reconstituer tant bien que mal le vote jusqu'au niveau du canton pour les élections provinciales de 1956, 1960, 1962 et 1966, en nous basant sur les résultats par section de vote (*poll*).[4] Nous espérions ainsi saisir des discontinuités significatives à mettre en relation avec celles qui pourraient se dégager à d'autres niveaux.

Un autre étudiant, du département de démographie cette fois, apporta aussi sa contribution grâce à une étude détaillée de la population des Îles depuis 1871.[5] Parmi les principales constatations de ce rapport, mentionnons le fait que la mortalité infantile endogène, qui, dans les pays développés, dépend surtout de facteurs génétiques, est nettement plus faible aux Îles que dans l'ensemble du Québec. Il faut aussi noter que l'émigration, même si elle a tendance à augmenter ces dernières années (1% de l'accroissement naturel de '51 à '56, 42% de '56 à '61 et 53% de '61 à '66), semble beaucoup moins forte que dans les autres régions de l'Est du Québec, où elle est parfois plus importante que l'accroissement naturel. Les Madelinots résistent plus que les autres à l'attrait des villes.

---

1 Ce travail a fait l'objet d'une thèse de maîtrise au département d'anthropologie: Gérard DAIGLE, *Changements socio-culturels dans une communauté de pêcheurs: Bassin*, Université de Montréal, septembre 1968.

2 Cf. M. CÔTÉ et M.-A. MORENCY, « Les structures de la participation dans le territoire-pilote », Annexe 28 au plan du BAEQ, 1966.

3 Gaétan ROCHON, « Le vote provincial aux Îles-de-la-Madeleine », Rapport dactylographié, Montréal, 1968, 42 p.

4 Au niveau de la municipalité et de l'île, l'étude de Rochon remonte jusqu'aux élections de 1935.

5 Réjean LACHAPELLE, « La population des Îles-de-la-Madeleine. Étude démographique », Montréal, 1968, 55 p. (Miméographié).

SECONDE ÉTAPE (ÉTÉ 1968) [1]

Tout au cours de la première étape de notre travail, il nous est apparu essentiel de comparer la population actuelle des Îles à ceux qui les ont quittées pour habiter la zone métropolitaine de Montréal. Après une étude préliminaire effectuée auprès de Madelinots établis à Verdun, un de leurs principaux lieux de résidence dans la région montréalaise, nous avons demandé à un étudiant de s'intéresser particulièrement à l'examen de ce groupe.

À partir d'une quarantaine d'entrevues en profondeur auprès de familles madeliniennes ayant de cinq à vingt ans de résidence dans la région métropolitaine et habitant Verdun, La Salle, Ville-Emard ou Côte-Saint-Paul, nous avons cherché à saisir les raisons de leur départ des Îles, leur degré d'intégration au milieu urbain et la persistance de la famille ou de la localité d'origine comme groupe de référence. En tenant compte de la distinction entre travailleurs spécialisés et non-spécialisés, nous avons aussi essayé de comprendre pourquoi beaucoup de Madelinots urbains retournaient aux Îles de façon permanente au cours de leur vie active, fait qui semble aller à l'encontre de la tendance générale en milieu québécois.

Par ailleurs, nos premières recherches avaient confirmé l'importance de l'organisation coopérative aux Îles-de-la-Madeleine, tant au niveau des décisions régionales globales qu'à celui de l'organisation économique et de la vie sociale au niveau local. Disposant déjà de bonnes études sur les deux premières dimensions du problème, nous avons décidé de nous attacher particulièrement aux variables socio-culturelles liées au système coopératif.

Pour ce faire, il nous fallait encore choisir une petite unité d'étude où il nous serait possible d'employer le plus efficacement nos techniques ethnologiques. La municipalité de Bassin, déjà étudiée l'année précédente, nous étant apparue à la fois trop grande et pas assez touchée par l'implantation coopérative, nous avons choisi cette fois le canton d'Étang-du-Nord, situé dans la municipalité du même nom (2,514 habitants en 1966). Ce canton nous est apparu particulièrement intéressant parce qu'il contenait à la fois une coopérative de production, une coopérative de consommation et plusieurs petites entreprises commerciales, le mouvement coopératif y étant d'ailleurs implanté depuis 1933.

Un étudiant fut donc chargé de séjourner trois mois dans ce canton pour y analyser en détail l'importance du secteur coopératif dans la vie quotidienne des gens, le niveau de participation à ce secteur et la vision qu'en ont les citoyens par rapport à l'entreprise privée. Cet examen nous apparaissait particulièrement important au moment où, après une histoire glorieuse et mouvementée, le mouvement coopératif des Îles arrivait à la croisée des chemins, devant choisir entre une transformation rapide passant par une régionalisation complète ou une disparition lente aux dépens des grandes entreprises privées (telle la Gorton of Canada, trust international du poisson déjà solidement implanté à Cap-aux-Meules).

Outre ces diverses études, il nous restait finalement à continuer l'analyse des décisions régionales déjà amorcée l'été précédent. L'entente Québec-

[1] Je remercie ici Pierre Aubry, Gérald Lescarbeault et Claude Bariteau, étudiants au département d'anthropologie de l'université de Montréal, qui ont contribué particulièrement à cette seconde étape de la recherche et qui en tireront éventuellement thèse ou rapport.

Ottawa sur l'aménagement de l'est du Québec ayant finalement été signée le 26 mai 1968, il nous devenait possible de commencer à suivre le cheminement des véritables politiques d'aménagement à travers les structures d'exécution et de participation déjà établies sur les Îles.

L'entente fédérale-provinciale s'étant révélée assez peu explicite quant aux principaux programmes de développement des Îles prévus par le plan de 1966, l'été devait nous faire assister à une crise grave, nouée autour du problème de la pêche, qui mit en action toutes les organisations importantes des Îles avant de devenir publique et de revêtir finalement une importance provinciale.

Un étudiant eut la possibilité de participer de très près à cette crise, ce qui lui permit à la fois d'observer le cheminement des décisions et d'évaluer le fonctionnement des structures mises en place pour l'aménagement.

Tout débuta par une série de requêtes concernant la pêche côtière et hauturière, présentées conjointement pour la première fois par l'intermédiaire du CDTIM. Ces cinq demandes (prix minimum pour le sébaste, meilleur approvisionnement en glace, amélioration du service de la « boette », prix de support pour le maquereau et prime à la productivité pour les pêcheurs côtiers) revêtirent bientôt la forme d'un ultimatum adressé directement aux ministres concernés, sans emprunter l'intermédiaire ni du Conseil régional de développement (CRD) ni de l'ODEQ (Office de développement de l'est du Québec) nouvellement constitué. Après une première réponse favorable, on décida même de court-circuiter le CDTIM en établissant un comité *ad hoc* indépendant chargé de toute cette question.

Nous avons assisté là à un retour en force aux canaux d'influence traditionnels, allant directement des Îles à Québec sans passer par les nouvelles structures prévues pour la planification. Il s'agissait bien à la fois d'une revendication planificatrice puisque la principale demande (qui fut d'ailleurs acceptée lors d'un voyage aux Îles des ministres concernés, le 11 août 1968) concernant la prime à la productivité était déjà contenue dans le plan de 1966, et, en même temps, d'une tentative de résistance au changement institutionnel puisqu'on emprunta les réseaux politiques traditionnels sans recourir d'abord aux intermédiaires prévus à Mont-Joli (CRD) et à Rimouski (Conférence administrative régionale dépendant de l'ODEQ).

Nous nous sommes donc trouvé devant un cas fort intéressant qui entrait parfaitement dans notre cadre d'analyse du cheminement des décisions d'aménagement. Il est cependant encore trop tôt pour que nous puissions fournir les résultats détaillés de cette recherche, comme d'ailleurs des autres études réalisées au cours de cette seconde étape.

Nous voulions seulement indiquer ici les grandes lignes d'un projet de recherche dont nous comptons publier les premiers résultats à l'automne 1969, de façon à susciter dès maintenant commentaires, critiques ou études comparatives. Nous espérons poursuivre sur une plus longue période cette étude de dynamique socio-culturelle dans un contexte de planification. Peut-être nous sera-t-il ainsi possible d'apporter une modeste contribution à la théorie du changement comme à l'étude embryonnaire de la planification en milieu québécois.

Gabriel GAGNON

Département d'anthropologie,
Université de Montréal.